quatre de ses étudiantes de l'Ecole de Droit de SciencesPo. L. Bellanger, E. Cadiou, M. Nozach et E. Savourey, ont

M. Vivant

l'honneur de vous convier à la conférence-débat:



« Pas de ©réateur sans droit d'auteur?»

Réflexion sur le caractère incitatif à la création du droit d'auteur



Jeudi 15 avril 2010

15h - 18hSciencesPo Amphithéâtre Caquot 28 rue des Saints-Pères **75007** Paris











PROGRAMME

Modérateur:

F. Latrive, Journaliste à Libération - auteur de *Du bon usage de la piraterie*

"Un droit aveugle?"

par M. Vivant - Directeur de la spécialité « Propriété Intellectuelle » du Master Droit Economique de SciencesPo.

"Une économie borgne?"

par Ph. Chantepie - Chef du département des études, de la prospective et des statistiques au Ministère de la Culture et de la Communication

"Etre artiste: entre profession et vocation"

par N. Heinich - Directeur de recherche au CNRS -Sociologue des professions artistiques et des pratiques culturelles

" Un art du droit d'auteur"

par A. Moreau - Initiateur de « Copyleft Attitude » et de la Licence Art Libre - artiste plasticien

Réaction d'un écrivain

J.P. Toussaint - écrivain et réalisateur belge -Prix Décembre 2009

La conférence-débat sera suivie d'un cocktail.